

« Jamais je n'aurais pu imaginer vivre un tel calvaire au bout de 26 ans de carrière...»

Voici mon témoignage : je suis aide soignante dans un hôpital public. En tant que fonctionnaire, je suis soumise au secret professionnel et je dois respecter mon devoir de réserve, donc je veux rester anonyme.

Pendant mes vacances d'été, j'ai reçu un courrier de suspension pour 4 mois après une enquête pour des « faits graves ». Je suis alors dans une incompréhension totale, je ne dors plus et ne mange plus... Je suis complètement tétanisée.

J'envoie donc un courrier pour rencontrer le Directeur de l'hôpital qui me dit qu'une suspension n'est pas une sanction, et je n'ai pas eu plus d'explication ????. Ma santé se dégrade de jour en jour et le médecin me met en arrêt de travail sur plusieurs semaines.

Ensuite, j'ai repris mon travail car le Directeur m'a précisé « les faits ne sont pas justifiables donc vous pouvez reprendre, il n'y aura pas de sanction disciplinaire, vous avez ma parole ». Malheureusement, je n'ai pas eu d'écrit confirmant ses propos. Mi-janvier 2014, je reçois une lettre pour une procédure disciplinaire et la sanction tombe : un blâme !!

Je certifie par ce témoignage être victime d'un harcèlement moral et atteinte à ma dignité professionnelle, un acharnement contre ma personne avec de faux témoignages. En effet, j'ai été dénoncée par deux collègues sous contrat qui, à la suite de tout cela, viennent de passer stagiaire devant quatorze collègues plus anciennes qu'elles.

Ils m'ont brisée et détruite ! Impossible pour moi de prouver mon innocence car cela ne relève pas du pénal. Il s'agit d'une enquête interne qui donne plein pouvoir au directeur.

C'est vraiment trop facile de se débarrasser du personnel peut-être trop coûteux par l'ancienneté, ou gênant parce que l'on dénonce des mauvaises pratiques sur les résidents !! A moins que le pouvoir et l'argent leur montent à la tête... Pourquoi de tels comportements de destruction ? Qu'ai-je réellement fait pour mériter ce blâme ??

Je remercie le collectif de diffuser mon témoignage et aussi pour son soutien moral. Ghislaine Duret ouvre la porte du combat contre l'injustice au sein de la fonction publique et je la remercie pour cela car elle me donne la force d'aller plus loin et de me défendre en justice.

Merci à vous,

Une anonyme qui a toujours travaillé avec rigueur et sérieux pour la qualité des prestations auprès des personnes âgées.

Le 25 février 2014